



**PROJET DE MISE EN PLACE ET DE PERENNISATION
D'UNE PLATEFORME DIGITALE DE DEMOCRATIE ET DE
REDDITION DES COMPTES DANS LES COMMUNES DE
COTONOU, ABOMEY-CALAVI ET AKPRO-MISSERETE**

RAPPORT NARRATIF FINAL



Le Ministre de la Décentralisation, Alassane SEIDOU, présidant le lancement du projet Communes+ le 26 juillet 2019 en présence de son cabinet et des trois maires des trois communes bénéficiaires

Avril 2021

Table des matières

| | |
|---|-----------------------------|
| Liste des acronymes utilisés dans le rapport ----- | 3 |
| 1. Description ----- | 4 |
| 2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats ----- | 5 |
| 2.1. Résumé de l'action ----- | 5 |
| 2.2. Résultats et activités ----- | 7 |
| A. Résultats ----- | 7 |
| B. Activités ----- | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.3. Enseignements tirés par notre organisation ou tout acteur intervenant dans l'action ----- | 18 |
| 2.4. Matrice du cadre logique actualisé ----- | 19 |
| 2.5. Matrice des activités ----- | 25 |
| 2.6. Intégration des questions transversales ----- | 28 |
| 2.7. Suivi/évaluation des activités ----- | 28 |
| 2.8. Enseignements tirés par notre organisation ou tout acteur intervenant dans l'action? ----- | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.9. Documents élaborés pendant l'action ----- | 29 |
| 2.10. Marchés (de travaux, de fournitures, de services) d'un montant supérieur à 60 000 EUR attribués aux fins de la mise en œuvre de l'action ----- | 29 |
| 3. Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et relations avec les pouvoirs publics/autre coopération ----- | 30 |
| 3.1. Relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention : ----- | 30 |
| 3.2. Relation entre les signataires du contrat de subvention ----- | 30 |
| 3.3. Influence des relations entre notre organisation et les autorités publiques sur l'action : | 30 |
| 3.4. Relations avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'action: ----- | 30 |
| 3.5. Liens synergies développés avec d'autres actions : ----- | 31 |
| 3.6. Subventions antérieures de l'UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible : ----- | 31 |
| 3.7. Coopération avec les services de l'administration contractante? ----- | 31 |
| 4. Visibilité ----- | 32 |
| 5. Conservation des documents comptables et des pièces justificatives ----- | 32 |

Liste des acronymes utilisés dans le rapport

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

MDGL : Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

RePaSOC : Programme Renforcement et Participation de la Société Civile



Quelques images de la Cérémonie de lancement du site et de l'application Communes+ à la Salle de Conférence de la Mairie de Cotonou

1. Description

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention : **FONDATION LE MUNICIPAL**
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact : **KINNINVO Sègbégnon Franck, Directeur Exécutif de la Fondation Le Municipal**
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée (s) de l'action :
 - Demandeur chef de file : **Fondation Le Municipal**
 - Codemandeur : **Association Nationale des Communes du Bénin**
- 1.4. Intitulé de l'action : **Programme de mise en place et de pérennisation d'une plateforme digitale de démocratie et de reddition des comptes dans les communes d'Abomey-Calavi, Akpro-Misséré et Cotonou.**
- 1.5. Numéro du contrat : FED/RePaSOC/AP18-4-181
- 1.6. Date de commencement et date de fin de l'action : **28 mars 2019 au 27 mars 2021**
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) : **BENIN, Communes de Cotonou, Abomey-Calavi et Akpro-Misséré.**
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹ (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :
Les Groupes cibles :
 - **Les trois communes bénéficiaires.** Le maire, les élus communaux, municipaux et locaux de chaque commune, l'administration communale disposent d'un outil facilitant la diffusion des informations liées à la gestion communales, peuvent facilement échanger avec les populations et recueillir leurs avis et votes. Les Points Focaux du Projet au niveau de chaque commune constituent également des bénéficiaires du Projet.
 - **Les Organisations de la Société Civile (OSC).** Dans le cadre de leurs actions de contrôle de l'action publique communale et de participation citoyenne disposent d'un outil majeur qui facilite leur travail. Il en est de même pour les **personnalités et leaders d'opinion** des différentes communes.

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lequel(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

- **Les Populations à la base** qui bénéficient d'un accès facilité aux informations sur la gestion communale et peuvent être facilement consultés par les autorités locales et donner leur avis avec des mécanismes de traçabilité.

Les Bénéficiaires finaux :

- **L'Etat** qui met en œuvre la décentralisation et attend des communes des efforts de gestion participative peut se baser sur Communes+ pour évaluer les communes bénéficiaires dans la participation citoyenne.
- **Les Partenaires Techniques et Financiers de la décentralisation.**

1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7) : **BENIN**



communes+
www.communesplus.com

En ligne sur www.communesplus.com
et téléchargeable sur




Votre Application et votre Site Internet pour tout savoir sur la vie et la gestion de nos communes

- Disposer des décisions et des délibérations du Conseil communal
- Prendre contact et partager ses préoccupations avec le Maire
- Demander des services à la Mairie et donner son avis sur les sujets en discussions
- Suivre les activités, les interventions et les voyages du Maire
- Vivre la démocratie locale depuis son portable, sa tablette ou son ordinateur.

Support d'information sur Communes+

Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'action et des résultats

1.10. Résumé de l'action

Le Projet de mise en place et de pérennisation d'une plateforme digitale de démocratie et de reddition des comptes dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi et Akpro-Missérété est une initiative de la Fondation Le Municipal, et de l'Association Nationale des Communes du Bénin. Il est financé par le programme Renforcement et Participation de la Société Civile (RePaSOC) sur le 11ème Fonds Européen de Développement, fruit de la Coopération entre le Bénin et l'Union européenne à travers. Il couvre trois communes, Cotonou, Abomey-Calavi et Akpro-Missérété et a permis de mettre en place une plateforme numérique composée d'un site internet (www.communesplus.com) et d'une application Communes+ (disponible pour les androïdes : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.communesplus.commuesplus> et les iPhone : <https://apps.apple.com/app/communes-plus/id1559620411>). Cette plateforme permet la diffusion de toutes les informations sur la gestion des communes et facilite l'interaction nécessaire entre élus communaux, administration communale et les autres acteurs de la localité pour la promotion de la participation citoyenne, la facilitation de la demande et de l'offre de reddition de comptes.

Démarré le 28 mars 2019, le projet devrait normalement prendre fin le 27 septembre 2020. Mais le délai de mise en œuvre a été prolongé au 27 mars 2021 à cause de la pandémie de la Covid 19 et des difficultés techniques liées à la collecte des données et l'adaptation des développeurs à la donne Covid et au retard de collecte des données.

Les activités officielles du Projet ont été lancées à la Salle de Conférence du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale à Cotonou, **le 26 juillet 2019**, par le Ministre Alassane SEIDOU en personne. Les Maires des trois communes partenaires ont également été tous présents au lancement du Projet. Ce lancement a été le couronnement d'une journée de session du Conseil d'Orientation du Projet.

Les deux outils élaborés dans le cadre du Projet ont été mis à la disposition du public à l'occasion d'une Cérémonie Officielle de lancement **le 05 mars 2021** à la Salle de Conférence de la Mairie de Cotonou par le Directeur de Cabinet du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), en présence du 1er Adjoint au Maire de Cotonou, du 1^{er} Adjoint au Maire d'Akpro-Missérété, du Chef Projet Régisseur du REPASOC et de nombreux invités. Depuis cette date, Communes+ contribue déjà à l'amélioration de la gouvernance dans les trois communes ciblées.

Cette innovation de la Fondation Le Municipal contribue largement à relever le défi actuel pour le Bénin d'aboutir à une décentralisation participative, qui permet

de mobiliser l'ensemble des acteurs autour du maire et du conseil communal ou municipal. A côté des efforts en cours pour la promotion de la participation citoyenne, La Fondation Le Municipal et ses partenaires de Communes+ ont donc perçu très tôt l'importance de développer une solution internet innovante, facilement accessible et capable de régler de façon révolutionnaire, en un seul investissement les quatre problèmes qui minent la gouvernance locale :

- L'accès des citoyens aux informations sur la gestion communale devant améliorer la participation citoyenne : la gestion financière de la commune, l'agenda des réunions et des voyages, la diffusion des décisions du maire et du conseil, les coûts des services et les taxes et impôts dus, l'évolution des projets en cours et de l'exercice budgétaire en cours... ;
- Les feedbacks des citoyens et leur contribution dans les prises de décision, la gestion des affaires de la commune et la formulation des politiques publiques communales : fenêtre de contribution, de participation, de pétition, de vote, d'interpellation des services communaux et de demande de services et de rendez-vous. Communes+ permet donc une proximité virtuelle mais réelle entre gouvernants et populations gage d'une synergie d'actions pour le développement local ;
- Les échanges interactifs entre l'administration communale et les citoyens, la mise en discussion des préoccupations de la commune avec la contribution des populations, la possibilité accordées aux citoyens de suivre en direct les sessions du Conseil communal ou municipal, la possibilité pour le Maire de faire des séances de reddition de comptes en ligne afin de permettre aux citoyens, à tout moment d'accéder aux documents ou aux images de la reddition de comptes afin d'y prendre connaissance ;
- La diffusion des bonnes pratiques : provenant des élus, des communautés, des OSC, des PTF, des autorités déconcentrées.

Avant la mise en place de ce Projet, le défi dans les trois communes ciblées était de mettre à la disposition des acteurs communaux, les informations sans lesquelles il est difficile aux citoyens de participer à la gestion de sa commune. La pandémie de Covid 19 est venue démontrer que le numérique est un atout du monde contemporain qu'on doit intégrer dans la gouvernance locale.

L'intérêt de ce Projet est que les plateformes et l'application conservent l'ensemble des informations diffusées et permet aux citoyens de faire des recoupements et d'avoir le fil conducteur nécessaire pour une participation de qualité.

Les résultats du Projet ont permis de voir, en quelques jours de vulgarisation, l'engouement des acteurs communaux qui ont téléchargé plus de mille fois en une semaine l'application et visiter plus de 20 mille fois le site internet, surtout la page de la ville de Cotonou. Pour la première fois dans l'histoire de la décentralisation

au Bénin, les documents les plus indisponibles comme les comptes administratifs, les budgets communaux, les Plans de Travail annuel, les marchés passés et l'agenda du maire sont disponibles en ligne et accessibles à tous les citoyens. Grâce à Communes +, la gouvernance dans ces communes connaît des mutations qualitatives dans la gestion des collectivités locales au Bénin, ouvrant la voie à une meilleure participation citoyenne.

Au regard des résultats obtenus à la fin du projet et du niveau d'atteinte des indicateurs, nous pouvons dire que l'objectif spécifique qui est d'accroître la participation citoyenne à la gouvernance dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi et Akpro-Missérété est largement atteint et les données vont s'accroître progressivement.

1.11. Résultats et activités



Page d'accueil du site www.communesplus.com

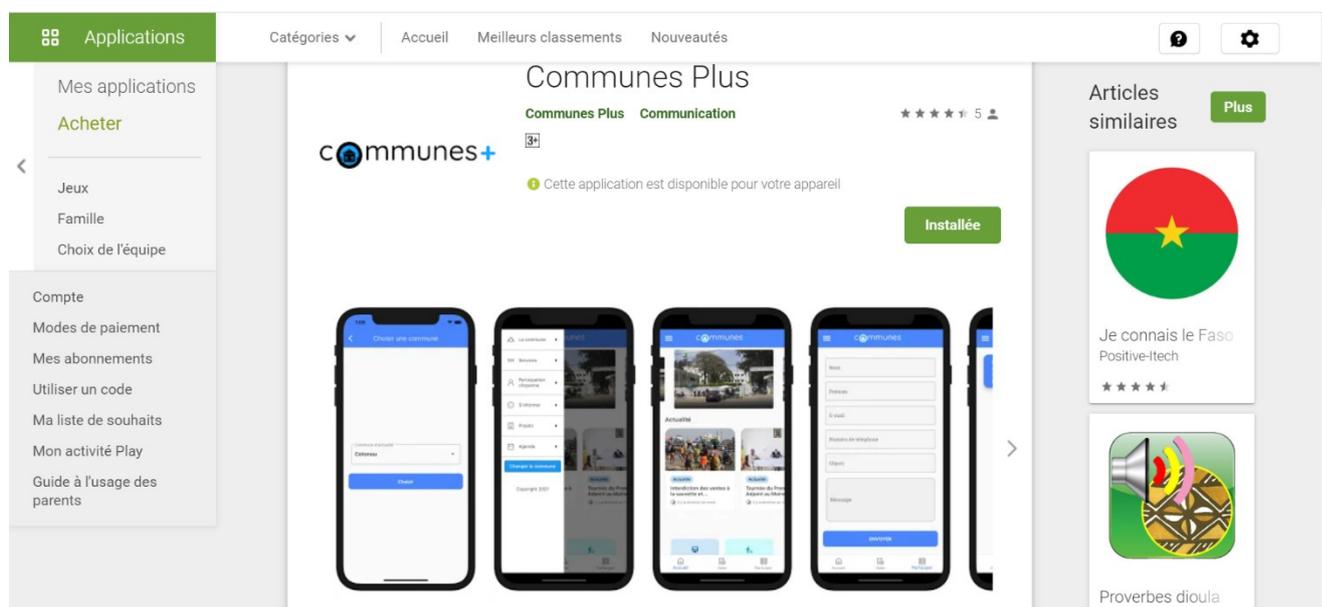
A. RÉSULTATS

Trois (03) résultats ont été retenus afin de permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du Projet. Au niveau de chacun de ces résultats, des indicateurs sont formulés. Après avoir mesuré chaque indicateur, nous avons pu dégager le niveau moyen de réalisation de chaque résultat.

- **Résultat 1 : Le site internet et l'application sont configurés, réalisés et validés par les acteurs.**

❖ L'indicateur de ce résultat est l'existence du site internet et de l'application Communes+. Ces données sont disponibles et vérifiables sur :

- **site internet : www.communesplus.com**
- **application communes+ :**
 - sur Android :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.communesplus.communesplus>
 - sur iPhone et iPad :
<https://apps.apple.com/app/communes-plus/id1559620411>



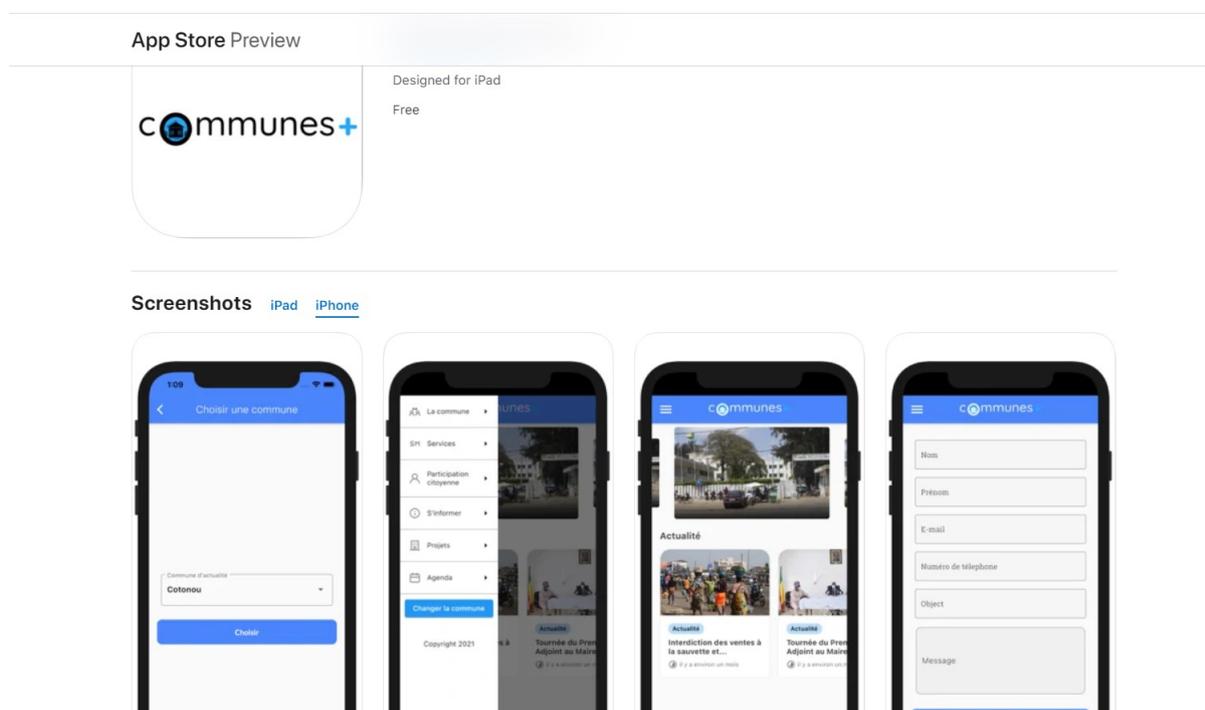
L'application communes+ sur Google Play pour les androïdes

La configuration du site internet et de l'application a été conduite dans une approche participative et méthodique :

- La direction du Projet au niveau de la Fondation Le Municipal a mené des consultations avec l'ANCB et dans les trois communes partenaires afin de déterminer une préfiguration du site et de l'application ;
- la préfiguration des deux outils a été présentée aux communes et au cabinet du ministre de la décentralisation et de la gouvernance locale. Cette présentation a permis aux acteurs de valider les choix du projet ;

- une fois élaboré et mis en ligne, les deux outils ont fait l'objet d'une séance de validation avec les Points Focaux des communes et l'ANCB. A cette occasion, des menus ont été rajoutés et l'ensemble des sous menus ont été actualisés. Le choix des menus a pris en compte les informations que la loi et les règlements permettent de rendre publique ou de mettre à la disposition des citoyens de même que les informations nécessaires pour une bonne participation des acteurs locaux à la gestion de la commune.

Avec la disponibilité du site et de l'application, l'indicateur est réalisé à 100%. Ce résultat a été atteint à 100%.



L'application communes+ sur Apple Store pour iPhone et iPad

- **Résultat 2 : Les administrations locales et les OSC sont formés sur l'utilisation et la mise à jour de l'application et du site internet.**

Une fois le site le site internet et l'application en ligne, l'équipe du Projet et les Consultants ont travaillé avec les Maires, les Points Focaux, les SG Mairie et les Chargés de communication pour les former et leur configurer un accès pour la gestion des outils.

A la demande des bénéficiaires dans les administrations communales, nous avons laissé tomber les habilitations pour donner un accès à tous les participants de chaque commune à pouvoir mettre en ligne des informations et échanger avec les citoyens.

Dans les trois communes, les acteurs peuvent utiliser les deux outils. Mais l'équipe Projet reste disponible pour accompagner les Mairies en cas de difficultés d'accès aux plateformes.

Le renseignement des indicateurs se présente comme suit :

- ***Akpro-Missérété : 15 personnes formées ;***
- ***Cotonou : 22 personnes formées ;***
- ***Abomey-Calavi : 12 personnes formées.***

Avec au moins 49 personnes formées, l'indicateur est réalisé à plus de 100%. Ce résultat a été atteint à plus de 100%.

- **Résultat 3 : La plateforme et l'application sont lancées et promeuvent durablement la participation citoyenne, la démocratie et la bonne gouvernance.**
- Le 05 mars 2021, le Directeur de cabinet du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale a procédé au lancement du site et de l'application communes+. "www.communesplus.com" ou "communes+", c'est désormais le site internet et l'application téléchargeable sur Play Store et App Store qui, dans sa phase pilote renseigne sur tous les volets de la gestion des communes de Cotonou, Abomey Calavi et Akpro-Missérété.

Avec au moins 20.000 personnes qui ont visité le site internet et plus de 200 téléchargements de l'application, l'indicateur est réalisé à plus de 100%. Ce résultat a été atteint à plus de 100%.

Le tableau ci-après fait le point des extrants ayant contribué à l'atteinte des différents résultats obtenus ci-dessus

| Extrants prévus | Extrants obtenus | Niveau d'atteinte | Date/Période d'exécution | Sources et moyens de vérification |
|---|---|-------------------|----------------------------|---|
| Résultat 1 : Le site internet et l'application sont configurés, réalisés et validés par les acteurs | | | | |
| Extr.1.1. La Plateforme et le site internet disponibles et accessibles | La Plateforme et le site internet sont disponibles et accessibles | 100% | Mars 2018 à septembre 2020 | Lien de connexion |
| Résultat 2 : Les administrations locales et les OSC sont formés sur l'utilisation et la mise à jour de l'application et du site internet | | | | |
| Extr.2.1. 9 personnes des administrateurs locales et 30 des OSC sont qualifiés pour animer le site et l'application mis en place | 49 personnes des administrateurs locales et des OSC sont formées et qualifiées pour animer le site et l'application mis en place | 100% | Octobre 2020 à mars 2021 | Manuel de formation |
| Extr.2.2. 4 ordinateurs de bureaux et 12 tablettes sont mis à la disposition des communes : d'Abomey-Calavi, d'Akpro-Misséréte et de Cotonou et de la Fondation Le Municipal | 4 ordinateurs de bureaux et 12 tablettes sont mis à la disposition des communes d'Akpro-Misséréte et de Cotonou et de la Fondation Le Municipal | 100% | Décembre 2019 à mars 2021 | Facture d'achat et PV de remise |
| Résultat 3 : La plateforme et l'application sont lancées et promeuvent la participation citoyenne, la démocratie et la bonne gouvernance. | | | | |
| Extr. 3.1. 05 Outils de communication et de sensibilisation sont élaborés et diffusés | 05 Outils de communication et de sensibilisation sont élaborés et diffusés | 100% | Avril 2020 à juin 2021 | Supports des émissions, des spots, des articles, des reportages et la maquette des affiches |

Effet :

« Niveau d'amélioration de l'accès des populations aux informations sur la gestion communale » ;

L'objectif spécifique du Projet est d'accroître la participation citoyenne à la gouvernance dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi et Akpro-Missérété. Ainsi, l'équipe du Projet, en 24 mois de mise en œuvre s'est attelée à :

- Mettre à la disposition des trois communes (administration communale et citoyens) **un site internet** qui dispose d'une floppée de documents et d'informations naguère inaccessibles pour les citoyens ;
- Mettre à la disposition des trois communes (administration communale et citoyens) **une application mobile** qui, en plus de disposer d'une floppée de documents et d'informations naguère inaccessibles pour les citoyens, permet l'interaction entre administration communale et citoyens ;
- Renforcer les capacités des acteurs communaux et des OSC pour une meilleure utilisation des outils.

Toutes ces actions contribuent à améliorer la gouvernance locale et faciliter l'atteinte des enjeux de la décentralisation à savoir le développement local et la démocratie à la base.



Cérémonie de remise de matériel à la commune d'Akpro-Missérété

B. ACTIVITÉS

Activité : A1.1 : Recruter un(e) expert (e) en conception d'application / site.

Après la Cérémonie de lancement du Projet par le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, l'équipe Projet s'est attelée à élaborer les TDR de manière participative, en demandant aux communes bénéficiaires et au Point Focal ANCB leurs attentes. De même, les TDRs ont été soumis au Conseil d'Orientation du Projet pour l'enrichir. Globalement, il ressort de toutes ces démarches participatives que le Consultant ou la Start up à recruter doit concevoir le site internet et l'Application et les configurer afin de permettre aux citoyens et aux élus locaux d'animer la démocratie locale dans les communes pilotes. De façon concrète, les citoyens qui téléchargeront l'application ou visiteront le site internet disposeront de toutes les informations sur les décisions prises et en cours, les documents budgétaires, les documents de passation des marchés publics et de planification locale, les différentes études réalisées et en cours, les partenariats finalisés et en cours, les délibérations du conseil, l'ordre du jour des sessions, les missions et voyages du maire et de ses adjoints, sans oublier les audiences et tous les comptes rendus des activités du conseil et de l'organe exécutif. Tous les discours des différentes autorités de la commune seront disponibles sur les deux outils.

Les devoirs et obligations des citoyens, les expériences capitalisées, les pratiques de la démocratie locale et bien d'autres informations seront disponibles sur ces plateformes permettant aux citoyens d'être informés en temps réel afin de pouvoir participer à la vie de la commune. Les citoyens peuvent également partager avec l'administration locale, les demandes de services publics, les besoins urgents, les coups de cœurs et les coups de gueule. Ces deux plateformes seront vulgarisées afin que les citoyens, au-delà des trois communes ciblées puissent télécharger l'application et visiter quotidiennement le site internet. Les ressortissants de la commune vivant à l'étranger pourront participer à la vie de leur commune.

Il est important que les outils soient de deux ordres mais complémentaires. Cette option fait la différence entre tous les outils du genre disponibles.

Après les TDR, nous nous sommes lancés à la recherche de startup béninoises pouvant concevoir non seulement le site internet mais aussi et surtout l'application. Les recherches au Ministère de l'Economie Numérique et au Blue Zone du Groupe Bolloré à Zongo nous ont permis d'avoir le contact des trois structures qui ont été consultées pour qu'au terme du processus, avec une séance de négociation, qu'on puisse retenir Inside SARL.



Logo de Communes+

Activité : A1.2 : Déterminer et valider la préfiguration de l'application et du site internet avec les autorités locales et les OSC des communes.

Cet exercice a été l'un des plus long du processus. Sur la base des TDRs assez fournis, la Start Up Inside SARL a proposé une préfiguration du site et de l'application. Cette proposition a fait l'objet d'une séance d'enrichissement avec le Conseil d'Administration de la Fondation Le Municipal avant d'être soumis à une séance de validation du rapport de préfiguration du site et de l'application à la Salle de Conférence du Ministère de la Décentralisation, le 28 janvier 2020. Tout le cabinet du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale incluant la Direction de l'Informatique et du Préarchivage, les trois communes bénéficiaires, l'ANCB et le Chargé de Projet du RePaSOC ont pris part à cette rencontre pour retenir les grandes lignes du site internet et de l'application.

De ce rapport de préfiguration, on retient que l'objectif est de créer une plateforme innovante pouvant permettre de :

- Vulgariser les informations des communes (services disponibles, le coût des services, délais...);
- Faire des redditions de compte en ligne, de tenir des réunions avec les citoyens en ligne...;
- Informer la population sur l'actualité et les décisions communales et municipales (décisions du conseil communal / municipal, décisions du maire, projets en cours et à venir, invitation à des séances et des rencontres, voyage du maires, des élus et des cadres, discours et autres rapports...);

- Réaliser des enquêtes et sondages pour prendre l'avis des citoyens et soumettre des décisions au vote citoyen ;
- Recueillir des idées de projets et des besoins de services ;
- Faciliter des échanges interactifs entre élus communaux et populations ;
- ...

La réalisation de cette activité nous a permis d'atteindre les résultats suivants :

- Un site internet fait avec un système de Gestion de contenu WordPress pour le rendre simple mais configuré avec le network pour améliorer la gestion de contenu par commune ;
- Une application mobile en NativeScript pour rendre l'application évolutive. Le serveur de données en NodeJS pour la rapidité d'exécution. On utilisera pour le serveur coté du site de news un serveur cloud VPS et pour la plateforme de discussions, Heroku comme serveur spécialisé pour NodeJS. Cette application sera téléchargeable et installable via les Play Store pour les Android, App Store pour iOS.

En termes de fonctionnalités, Disponible en web via un site internet fait avec un système de Gestion de contenu pour le rendre simple WordPress mais avec le network configuré pour améliorer la gestion de contenu et en mobile une application en NativeScript pour rendre l'application évolutive. Le serveur de données en NodeJS pour la rapidité d'exécution. On utilisera pour le serveur coté du site de news un serveur cloud VPS et pour la plateforme de discussions, Heroku comme serveur spécialisé pour NodeJS.

Elle offre :

- une page pour accéder à la commune de notre choix et voir la liste des communes disponibles,
- une page pour la commune permettant d'afficher les actualités de la commune,
- les communiqués du Maire,
- les sujets de discussions avec la possibilité aux utilisateurs de les commenter,
- la possibilité aux internautes de partager les actualités avec leurs cercles sur les réseaux sociaux,

- la possibilité de pouvoir faire des Votes simples “Pour ou Contre”
- la possibilité de pouvoir faire des Votes multiples solutions
- Permettre d’intégrer des vidéos YouTube.
- Ajouter aux apps mobiles, un système discussions (Chat)
- Contacter chaque commune directement

Pour le bon déroulement des activités afin de respecter le calendrier établis dans le contrat il a été mis à la disposition du prestataire trois (03) communes pour la phase pilote. Ces communes sont chargées de mettre à la disposition du prestataire toutes les ressources humaines désignées à leur niveau pour les séances d’études et d’approbation des travaux selon le calendrier de déroulement des travaux.



Logo de Communes+

Activité : A1.3 : Réaliser, faire tester et finaliser l’application et le site internet.

Dès la validation du rapport de préfiguration, l’équipe de Consultants s’est mis à la tâche, de même que l’équipe Projet.

- La première étape a été de rencontrer les trois maires pour les remercier de leur engagement et leur demander de nommer officiellement les Points Focaux. Cette phase a été très rapide à Akpro-Misséré et un peu plus laborieuse à Cotonou mais très très lente à Abomey-Calavi dont le Maire présidait pourtant le Comité Informel des Maires des communes bénéficiaires. Ce retard n’a pas manqué d’influencer la suite du travail ;
- Le choix du nom et du logo de l’application. Le nom de l’application est une appellation d’origine de la Fondation Le Municipal (Communes +) pour non seulement signifier que les outils présentent

nos communes au-delà de ce que les autres sites en présentent, sous un jour d'information liée à la gestion administrative et financière mais également pour prédire à ce site et cette application de beaux jours à l'image de Canal +. Quant au logo, il a été conçu en relation avec les consultants ;

- Nom du domaine et hébergement. Le nom du domaine a été acheté pour cinq ans tandis que l'hébergement est annuel ;
- La charte graphique du site et de l'application. Elle a été conçue par les consultants et la maquette finale a mis du temps à être finalisée par défaut d'informations ;
- La mise en ligne des informations. Cet exercice a été difficile et très coûteux. Quatre phénomènes liés à cette phase d'activités ont failli faire échouer le projet. Il s'agit :
 - De la Covid 19 qui a empêché les travaux de collecte sur quatre à six mois et nous a obligé à demander un avenant de prolongement du délai de mise en œuvre du projet ;
 - Mais la Covid 19 cachait en réalité la difficulté des Points Focaux à collecter et traiter les données suivant les exigences de l'application et du site. Nous avons donc anticipé pour mettre à la disposition des communes qui le souhaite le matériel prévu. A cela s'ajoute les nombreuses missions et les séances de formation de l'équipe projet et les consultants dans les communes pour aider les Points Focaux à collecter les informations. Malgré tout ce engagement, les résultats n'ont pas atteint la promesse des fleures à l'exception de la commune d'Akpro-Misséréte dont le Point Focal s'est distingué du lot du début jusqu'à la fin du processus ;
 - La non disponibilité des informations en numérique. S'il y a une leçon que la pandémie de la Covid 19 nous donne, c'est le rôle important de la numérisation. Communes + est une application qui permet de travailler avec le numérique et de rendre compte aux populations en temps réel. Il est donc important que les communes numérisent tous les documents entrant dans le cadre de la reddition de compte et de la gestion transparente.
 - La réticence de certains cadres, même après accord du maire, de donner les informations au mépris de la loi portant code du numérique.

Globalement, cette activité a été très laborieuse et a connu plusieurs mois de retard. Tout le retard connu par le projet est en général dû aux difficultés de collecte des informations. Nous avons donc anticipé sur la remise du matériel, nous avons renforcé les capacités des Points Focaux, nous avons recruté d'autres personnes qui ont contribué à la

collecte des données et au bout du rouleau, le travail a été fait dans son ensemble.

Activité : A2.1 : Présenter les outils et former les acteurs sur l'utilisation. Avec le retard connu par le Projet du fait des difficultés liées à la collecte des données, nous avons dû lancer les outils (le site <https://communesplus.com/> et l'application <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.communesplus.communesplus>) avant d'organiser la formation des acteurs. Cette formation a eu lieu à Akpro-Misséréte et à Cotonou en présentiel. Pour les formations continues, nous disposons d'image vidéo et d'un Manuel de formation.

Activité : A2.2 : Organiser l'utilisation des outils par les différents acteurs, notamment les points focaux qui facilitent la collecte des infos au sein de l'administration communale.

Cette activité a permis de mettre à la disposition des Points Focaux les codes d'accès et les habilitations pour animer le site et l'application.

Activité : A3.1 : Production d'un article, d'un élément audiovisuel et de données sur chacune des 3 communes, 9 éléments à produire. Ces articles ont été produits de même que des visuels sur les trois communes. L'ensemble de ces informations ont été exploitées lors de la campagne de vulgarisation.

Activité : A3.2 : Sauvegarde des données et mise à jour régulière. Durant l'exécution du projet, des séances de mises à jour et mises en ligne des contenus sur le site (articles, documents, medias...) ont été organisées. Ces séances qui se sont étalées sur des semaines duraient en moyenne 6h par jour au siège de la Fondation Le Municipal, siège du Projet. On en profitait pour examiner le site par rapport à son évolution et les corrections à y apporter.

En ce qui concerne le site Communesplus.com, les cookies ont été construits et paramétrés pour améliorer l'expérience de l'utilisateur. Un cookie est un fichier texte contenant certaines informations sur l'utilisateur, enregistré par son navigateur sur son disque dur. Ils sont présents afin de fluidifier la navigation ainsi que personnaliser le contenu affiché. Ils ont une durée de vie limitée et leur existence est conditionnée par l'acceptation de l'utilisateur. Si l'utilisateur dépose un commentaire sur notre site, il lui sera proposé d'enregistrer son nom, adresse e-mail et site dans des cookies. C'est uniquement pour son confort afin de ne pas avoir à saisir ces informations s'il dépose un autre commentaire plus tard. Ces cookies expirent au bout d'un an.

Si l'utilisateur se rend sur la page de connexion, un cookie temporaire sera créé afin de déterminer si son navigateur accepte les cookies. Il ne contient pas de données personnelles et sera supprimé automatiquement à la fermeture de son navigateur.

Lorsque l'utilisateur se connecte, il sera mis en place un certain nombre de cookies pour enregistrer ses informations de connexion et ses préférences d'écran. La durée de vie d'un cookie de connexion est de deux jours, celle d'un cookie d'option d'écran est d'un an. Si l'utilisateur coche « Se souvenir de moi », son cookie de connexion sera conservé pendant deux semaines. Si l'utilisateur se déconnecte de son compte, le cookie de connexion sera effacé.

En modifiant ou en publiant une publication, un cookie supplémentaire sera enregistré dans le navigateur de l'utilisateur. Ce cookie ne comprend aucune donnée personnelle. Il indique simplement l'ID de la publication que l'utilisateur vient de modifier. Il expire au bout d'un jour.

Activité : A3.3 : Vulgariser et pérenniser la plateforme et l'application

La vulgarisation du site et de l'application est prévue en deux phases :

- La première phase consiste à faire couvrir les activités par les médias et à les relayer dans la durée. Ainsi, nous avons fait couvrir la cérémonie de lancement du projet, la cérémonie de remise de matériel à Cotonou et à Akpro-Misséré et le lancement du site et de l'application. Ces événements ont fait l'objet de diffusion sur les radios, les télévisions, dans certains journaux et sur les médias sociaux ;
- La deuxième phase a consisté en une vraie campagne prenant en compte les affichages, les médias traditionnels (radio et TV) et les médias sociaux. A cet effet, nous avons signé un contrat avec l'ORTB pour plusieurs diffusions et une campagne d'affichage ;
- La troisième phase qui ne relève pas du partenariat en cours avec RePaSOC mais qui résulte des activités de pérennisation consiste en une campagne sur les médias sociaux en permanence pendant six mois et l'organisation d'activités de marketing direct avec l'ANCB de manière périodique pour conserver le Projet dans l'actualité des communes.



Le Deuxième Adjoint au Maire de Cotonou réceptionnant le matériel offert par le Projet à la Mairie de Cotonou

1.12. Enseignements tirés par notre organisation ou tout acteur intervenant dans l'action Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Qu'est-ce qui garantira la viabilité de l'action?

La mise en œuvre de ce projet a permis de tirer beaucoup d'enseignements partagés par les maires et les acteurs communaux des municipalités ciblées par l'action. Il s'agit :

- du rôle important du numérique dans la gestion communale. Non seulement le numérique facilite la reddition de comptes et la rend permanente, mais elle fonctionne loin des contraintes de temps, de distanciation sociale. Par ailleurs, avec le numérique, le citoyen a la continuité de l'information et peut donc suivre plus aisément les activités de sa commune. Enfin, le numérique permet des interactions virtuelles mais tout aussi efficace que les rencontres en présentiel ;
- les communes doivent mettre en place un système de numérisation des actes communaux afin d'en faciliter la diffusion. Il s'agit de stocker systématiquement les actes de gestion administrative et financière de la commune pour faciliter leur consultation par les citoyens comme l'exigent les lois et les règlements du Bénin ;
- il est nécessaire d'organiser une éducation citoyenne pour la consultation de ces informations et la participation citoyenne virtuelle à la gestion des communes ;
- il est tout aussi nécessaire de renforcer la culture démocratique des élus, de l'administration communale et des maires pour avoir des

réflexes de compte rendu, de consultations et de suscitation de la participation des citoyens ;

- enfin, il est urgent d'étendre cette plateforme aux 77 communes du Bénin.

En ce qui concerne les défis de la gouvernance locale au Bénin qui sont ressortis de la mise en œuvre du Projet, on peut retenir :

- les réticences à fournir les informations liées à la gestion administrative et financière de la commune ;
- l'amélioration de la mise en œuvre du cadre législatif et réglementaire qui encadre l'accès aux informations et à la reddition de comptes.

La Fondation Le Municipal poursuivra ses actions dans le domaine de la reddition de compte et plus généralement dans la promotion de la démocratie locale, cadre indispensable pour la promotion du développement durable.

Les outils Communes + ont de beaux jours devant eux et se poursuivront malgré la fin du Projet avec l'Union européenne à travers le RePaSOC. La plupart des actions de la Fondation Le Municipal seront organisées autour de cette plateforme Communes+.



Logo de Communes+

1.13. La matrice de cadre logique actualisée

| | Chaîne de résultats | Indicateurs | <i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i> | <i>Cible (valeur et année de référence)</i> | <i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i> | Sources et moyens de vérification | |
|--------------------------|--|--|--|--|--|---|--|
| Objectif général: | Contribuer à la promotion de la démocratie locale. | Niveau d'information et d'implication des citoyens à la gestion communale | Faible | Amélioré | Faible | Rapport sur l'état de la gouvernance locale et de la décentralisation au Bénin au titre de 2020 | |
| | | Nombre de communes disposant d'un système d'information et d'implication des citoyens à la gestion communale | « 16 communes sur les 77 ont mis en place un système d'information efficace et d'implication des citoyens à la gestion communale ». Mathias GOGAN et als, Rapport sur l'état de la gouvernance locale et de la décentralisation au Bénin au titre de 2013, | « 19 communes sur les 77 ont mis en place un système d'information efficace et d'implication des citoyens à la gestion communale » | « 16 communes sur les 77 ont mis en place un système d'information efficace et d'implication des citoyens à la gestion communale » | Rapport Projet de mise en place et de pérennisation d'une plateforme de reddition de comptes dans les communes de Cotonou, Abomey-Calavi et Akpro-Misséréte | |

| | | | | | | | |
|---|--|--|---|---|--------|---|--|
| | | | MDGLAAT, Cotonou, août 2015, p.37.2013. | | | | |
| Objectif(s) spécifique(s): résultat(s) | Accroître la participation citoyenne à la gouvernance dans les communes : | <i>Nombre d'acteurs homme et de femmes ayant visité le site</i> | 0 | Au moins 500 personnes visitent le site par an | 20 000 | <i>Rapport d'activité et statistiques générées par le site et l'application</i> | |
| | d'Abomey-Calavi, d'Akpro-Misséré et de Cotonou | <i>Nombre d'acteurs hommes et de femmes ayant téléchargé l'application</i> | 0 | Au moins 500 personnes téléchargent l'application par an | 200 | | |
| | | <i>Nombres de personnes ayant réagi aux informations postées</i> | 0 | Au moins 10% des visiteurs réagissent sur les informations postées par an | 800 | | |
| | R1 : Le site internet et l'application sont configurés, réalisés et | <i>Nombre de site et d'application</i> | <i>Pas de site ni d'application</i> | Un site et une application sont configurés et validés d'ici 2020 | 02 | <i>Site internet Application</i> | |

| | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|--------|--|------------------------------|
| | validés par les acteurs | | | | | | |
| | R2 : Les administrations locales et les OSC sont formés sur l'utilisation et la mise à jour de l'application et du site internet | <i>Nombre de personnes formées qui animent le site et l'application au niveau des mairies et des OSC</i> | 0 | 39 Personnes animent régulièrement le site et l'application dans les 3 communes | 45 | | Site internet Application |
| | R3 : La plateforme et l'application sont lancées et promeuvent la participation citoyenne, la démocratie et la bonne gouvernance. | <i>Nombre de personnes qui participent à l'animation de la plateforme et de l'application</i> | 0 | 1000 personnes au moins animent le site et l'application | 20 200 | | Site internet Application |

| | | | | | | | |
|-----------------|--|--|---|---|--------|--|--|
| Extraits | Extr.1.1. <i>la Plateforme et le site internet disponibles et accessibles</i> | <i>Nombre total de personnes ayant visité le site ou télécharger l'application</i> | 0 | 1000 personnes au moins téléchargent l'application et visite le site par an | 20 200 | <i>Site internet Application</i> | |
| | | <i>Nombre total de personnes ayant réagi aux informations diffusées sur la plateforme et sur l'application</i> | 0 | Au moins 10% des personnes ayant reçu les informations réagissent | 800 | <i>Site internet Application</i> | |
| | Extr.2.1. <i>9 des administrateurs locaux et 30 des OSC sont qualifiés pour animer le site et</i> | <i>Nombre de personnes formées et aptes à animer le site et l'application</i> | 0 | 9 agents communaux et 30 OSC formés d'ici 2020 | 45 | <i>Rapport de formation et rapport d'activités</i> | |

| | | | | | | | |
|--|--|---|---|--|---|---|--|
| | <i>l'application mise en place</i> | | | | | | |
| | Extr.2.2. <i>4 ordinateurs de bureaux et 12 tablettes sont mis à la disposition des communes : d'Abomey-Calavi, d'Akpro-Missérété et de Cotonou et à la Fondation Le Municipal</i> | Nombre d'ordinateurs de bureaux et de tablettes distribués aux hommes et aux femmes par commune | Ordinateurs de bureaux et tablettes inexistants | Trois (03) tablettes et un ordinateur de bureau mis à la disposition des communes : <i>d'Akpro-Missérété de Cotonou et de la Fondation d'ici 2021</i> | Ordinateurs de bureaux et tablettes inexistants | <i>Documents comptables</i> <i>Rapport d'activités</i> | |
| | Extr.3.1 <i>Outils de communication et de sensibilisation</i> | <i>Nombre d'outils de communication élaborés et mis en œuvre</i> | 0 | <i>05 Outils de communication et de sensibilisation sont élaborés d'ici 2021</i> | 10 | <i>Rapport d'activités</i> | |

| ACTIVITES | MOYENS | COUTS | HYPOTHESES |
|---|---|-------------------|--|
| Activité : A1.1 : Recruter un(e) expert (e) en conception d'application / site. | Chargé des Nouvelles Technologies et de la communication | 480 000 | <i>Disponibilité à temps du financement</i> |
| | Directeur exécutif | 2 100 000 | |
| | Carton de Papiers Rame A4 | 40 000 | |
| | Cartouches d'encre | 216 000 | |
| | Achat des CD | 15 000 | |
| | Assistant administratif et financier | 1 680 000 | |
| | Organisation sessions du Comité d'orientation | 450 000 | |
| COÛT TOTAL ACTIVITE : A1.1 | | 4 981 000 | |
| Activité : A1.2 : Déterminer et valider la préfiguration de l'application et du site internet avec les autorités locales et les OSC des communes. Activité : A1.3 : Réaliser, faire tester et finaliser l'application et le site internet. | Frais de mission sur le terrain | 120 000 | <i>Disponibilité à temps du financement</i> |
| | Consultant ou expert en programmation | 6 000 000 | |
| | Location de véhicules | 750 000 | |
| | Ordinateur type b pour administration du projet et du site | 1 200 000 | <i>Disponibilité et collaboration des autorités locales et du MDGL</i> |
| | Achat d'ordinateur portatif | 500 000 | |
| | Achat de kit de connexion Internet | 385 500 | |
| | Machine d'équipement et d'outil, câbles et équipements, salle webmasters) | 1 000 000 | |
| Collecte et traitement des données par les Points focaux des trois communes | 900 000 | | |
| COÛT TOTAL ACTIVITES : A1.2 & A1.3 | | | |
| Activité : A2.1 : Présenter les outils et former les acteurs sur l'utilisation. | Tablettes type a pour les 3 communes | 900 000 | <i>Disponibilité et engagement des structures des communes</i> |
| | Tablettes type b pour l'administration du projet | 600 000 | |
| | Ordinateur type a pour les 3 communes | 1 500 000 | |
| COÛT TOTAL ACTIVITES : A2.1 | | 13 855 500 | |
| Activité : A2.2 : Organiser l'utilisation des outils par les différents acteurs, notamment les points focaux qui facilitent la collecte des infos au sein de l'administration communale. | Documents de démonstration sur les outils | 300 000 | |
| | Frais du modérateur | 50 000 | |
| | Animation culturelle | 400 000 | |
| | Cocktail | 450 000 | |

| | | | |
|---|---|-------------------|------------------------------|
| COÛT TOTAL ACTIVITES : A2.2 | | | |
| Activité : A3.1 : Production d'un article, d'un élément audiovisuel et de données sur chacune des 3 communes, 9 éléments à produire. | Production d'un article, d'un élément audiovisuel et de données sur chacune des 3 communes, 9 éléments à produire | 1 200 000 | Disponibilité du financement |
| COÛT TOTAL ACTIVITES : A3.1 | | | |
| Activité : A3.2 : Sauvegarde des données et mise à jour régulière. | Travaux techniques concernant les cockies, les paramétrages... | 400 000 | Disponibilité du financement |
| | Sauvegarde des données et mise à jour régulière | 400 000 | |
| COÛT TOTAL ACTIVITES : A3.2 | | 3 200 000 | |
| Activité : A3.3 : Vulgariser et pérenniser la plateforme et l'application | Conception affiche sur panneau | 50 000 | Disponibilité du financement |
| | Impression Affiches de 12m ² | 290 000 | |
| | Pose d'affiche de 12m ² par mois | 400 000 | |
| | Réalisation d'un Spot de 60s | 200 000 | |
| | Visuels sur les outils et leur fonctionnement | 150 000 | |
| | Collecte des données pour l'évaluation et la capitalisation | 500 000 | |
| | Réalisation d'émission sur 5 radios en 3 différentes langues | 600 000 | |
| | Rediffusion de l'émission à la Télé en 3 différentes langues | 450 000 | |
| | Diffusion d'émission en 3 langues nationales | 150 000 | |
| | Contrat avec l'ORTB pour la diffusion des émissions et spot | 800 000 | |
| | Couverture médiatique | 1 194 500 | |
| | Publicité sur le site communesplus.com | 450 000 | |
| Impression de flyers | 420 000 | | |
| COÛT TOTAL ACTIVITES : A3.3 | | 5 654 500 | |
| Coûts indirects (5,85% de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action) et Tenue des comptes | | 1 709 000 | |
| | | 29 400 000 | |

1.14. intégration des questions transversales

Si la question des droits de l'Homme a été au cœur de la mise en œuvre du Projet à travers le droit à l'information et à la participation citoyenne, celle du genre en a été le maillon faible. De la mise en œuvre du Projet, on peut retenir les leçons suivantes :

- la prise en compte du genre a été une orientation dans la formulation du Projet ;
- la participation citoyenne est un droit du citoyen dont la jouissance est facilitée par le Projet ;
- la promotion du genre a été une option de la Fondation Le Municipal même si dans la mise en œuvre, aucune femme n'a été mise en avant au niveau des Points Focaux et des Bénéficiaires des Formations. En revanche, on peut noter une bonne participation des jeunes au Projet.

1.15. Suivi/l'évaluation des activités

La mise en œuvre de ce Projet a permis aux responsables des communes bénéficiaires de se rendre compte de l'importance du numérique dans la démocratie locale. Le suivi et l'évaluation ont été faits en interne par le Conseil d'Administration de la Fondation Le Municipal et en externe par le RePaSOC, à travers un accompagnateur financier et le chargé de Projet ayant la Fondation Le Municipal dans son portefeuille.

Globalement, les conclusions de retours des bénéficiaires est l'engagement d'investir dans le numérique et de promouvoir davantage la démocratie locale.

1.16. Enseignements tirés par notre organisation ou tout acteur intervenant dans l'action

Les enseignements sont nombreux. Ils montrent l'importance du numérique dans la promotion de la démocratie locale et la fourniture des services sociaux de base. La Fondation Le Municipal entend œuvrer pour mobiliser des ressources complémentaires afin d'étendre le projet à d'autres communes du Bénin.

1.17. documents élaborés pendant l'action

Aucun document n'a été élaboré. Juste le Manuel de Formation pour permettre aux acteurs de bien utiliser le site et l'application. Ce Manuel a été distribué aux personnes formées et sur internet.

1.18. marchés (de travaux, de fournitures, de services) d'un montant supérieur à 60 000 EUR attribués aux fins de la mise en œuvre de l'action

Aucun marché de travaux, de fournitures et de services d'un montant supérieur à 60 000 EUR n'est attribué dans le cadre de la mise en œuvre de l'action.

Bénéficiaires/entités affiliées, stagiaires et relations avec les pouvoirs publics/autre coopération

1.19. relations entre les bénéficiaires/entités affiliées du présent contrat de subvention

Avec l'ANCB et le MDGL, la Fondation Le Municipal poursuivra ses actions pour la pérennisation des acquis de l'action.

1.20. Poursuite de la relation entre les signataires du contrat de subvention

Nous restons à la disposition du RePaSOC pour toute suite utile à donner aux acquis de l'action.

1.21. Influences des relations entre notre organisation et les autorités publiques des pays où se déroule l'action?

La Fondation Le Municipal a bénéficié du soutien du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale et des trois communes bénéficiaires dans la mise en œuvre de l'action. Ce qui témoigne de l'excellence des relations entre la Fondation Le Municipal et les autorités béninoises au niveau central et local.

La qualité de ces relations a facilité la mise en œuvre de l'action et ont permis de surmonter les difficultés. Elle facilitera également l'extension du Projet à d'autres communes.

1.22. Nos relations avec toute autre organisation intervenant dans la mise en œuvre de l'action :

- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**
 - Les communes bénéficiaires : elles ont de très bonnes relations avec la Fondation Le Municipal. C'est au nom de ces relations qu'elles ont adhéré au Projet et en assure la continuité.
 - Les OSC : le cadre de concertation des OSC des communes bénéficiaires disposent également de bonnes relations avec la Fondation Le Municipal qui est partie prenante de ces OSC. Cela permettra de poursuivre des activités même à la fin de la convention avec le RePaSOC pour la pérennisation des acquis.



1.23. liens et synergies développés avec d'autres actions.

Nous avons échangé avec l'ANCB au sujet du Projet CITE.BJ et un atelier a été organisé pour présenter les expériences des différentes actions impliquant le numérique et la gestion des collectivités locales. Le RePaSOC a également initié une rencontre entre les OSC intervenant dans la veille citoyenne pour un partage d'expérience et la mise en place d'une synergie d'action.

1.24. S subventions antérieures de l'UE ayant comme objectif de renforcer le même groupe cible

Non applicable.

1.25. Coopération avec les services de l'administration contractante ?

L'administration contractante a été d'un apport inestimable pour le succès du Projet. Le dispositif de rapport, de contrôle à travers un Consultant et un Chargé de Projet, parfois élargi à la Comptable en Chef nous ont été doublement bénéfique. Cela nous a permis d'anticiper les erreurs et surtout d'apprendre les règles d'une gestion planifiée et proactive.



2. Visibilité

Visibilité de la contribution de l'UE dans le cadre de l'action?

Oui. Dans le cadre de ce Projet, une forte médiatisation a été faite des grandes étapes du processus et une campagne de vulgarisation des outils est menée en mettant en avant la contribution de l'Union européenne :

- La cérémonie de lancement du Projet présidée par le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale a fait l'objet d'une forte médiatisation. Les reportages sont toujours disponibles sur la chaîne Youtube de la Fondation Le Monde Local : Le Municipal <https://www.youtube.com/channel/UConeXpkA-LvICkm-3NOoGaw/playlists>
- Les cérémonies de remise de matériel aux communes ont également fait l'objet de médiatisation ;
- La cérémonie de lancement du site et de l'application a été fortement médiatisée ;
- Enfin, une campagne de médiatisation a été organisée sur les réseaux sociaux, la radio nationale et la télévision nationale. Cette campagne se poursuit même après le projet.
- La Fondation Le Municipal continue la médiatisation autour des deux outils.

La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site web d'EuropeAid? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.

Aucune objection. Bien au contraire, nous en serons ravis.

3. Lieu où se trouvent les documents, les documents comptables et les pièces justificatives

L'ensemble des pièces comptables se trouvent au siège de la Fondation Le Municipal.

La Commission européenne peut souhaiter faire connaître le résultat des actions. Voyez-vous une objection à ce que le présent rapport soit publié sur le site internet de la DG Coopération internationale et développement ? Dans l'affirmative, exposez vos objections ici.

Aucune objection. Bien au contraire, nous en serons ravis.



Nom de la personne de contact pour l'action : KINNINVO S. Franck

Signature :

Lieu : Cotonou, Bénin

Date prévue pour la remise du rapport : 10 avril 2021

Date d'envoi du rapport : 20 avril 2021